

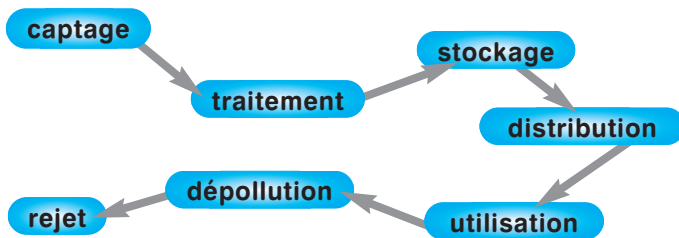
L'eau au cœur de notre vie !

La gestion rationnelle des ressources en eau est devenue une des principales préoccupations pour assurer la qualité de la vie sur notre planète et le développement économique durable de nos sociétés. Les ressources en eau doivent être aujourd'hui gérées comme un patrimoine précieux ; leurs usages doivent être organisés pour permettre la satisfaction optimale de l'ensemble des besoins, éviter les gaspillages, empêcher des dégradations irréversibles et assurer les recyclages indispensables et, dans tous les cas, doivent être abordés en termes de coûts et d'équilibres économiques et financiers.

Quelques rappels

Comment produit-on de l'eau potable ?

L'eau est d'abord pompée dans une nappe souterraine ou une ressource superficielle (fleuves, rivières, lacs...) puis différentes étapes plus ou moins complexes assurent dans une usine le traitement de l'eau pour la rendre potable, avant stockage dans des réservoirs (châteaux d'eau). Une dose de chlore lui est enfin ajoutée, afin d'assurer sa distribution dans les quelque 800 000 kilomètres de canalisations que compte la France. Elle atteint ainsi en toute sûreté nos robinets 24 h/24 sur tout le territoire.



Pourquoi n'a-t-elle pas le même goût partout ?

L'eau est un produit du terroir ; lors de son périple dans la nature, elle s'enrichit en oligo-éléments et en sels minéraux. Ainsi, ses qualités gustatives varient selon la propriété des roches et des sols qu'elle rencontre. Selon le lieu, elle sera plus ou moins calcaire, fluorée, riche en magnésium. Parfois douce ou dure, l'eau peut être traitée pour corriger un déséquilibre naturel.

Pourquoi a-t-elle parfois un goût de chlore ?

Le chlore est un désinfectant qui garantit le maintien de l'eau distribuée et prévient la formation et le développement des germes pathogènes lors de son transport dans les canalisations. La quantité de chlore ajoutée est très faible, de l'ordre de 0,3 mg/l, ce qui correspond à une goutte d'eau dans un mètre cube d'eau. L'eau distribuée par la SEMERAP à Cébazat provient, soit de forages dans la nappe alluviale de l'Allier par pompage, soit de captages "sous-basaltiques" situés dans la chaîne des volcans d'Auvergne dont elle jaillit, naturellement, de galeries souterraines et s'écoule gravitairement. Dans tous les cas, elle ne subit qu'un seul traitement de désinfection.

Comment est contrôlée la qualité de l'eau du robinet ?

La qualité de l'eau est actuellement définie dans le décret 2001-1220 du 20/12/2001, relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles.

Ce texte met en conformité le droit français avec la directive européenne du 3/11/1998.

La qualité de l'eau est soumise à un double contrôle :

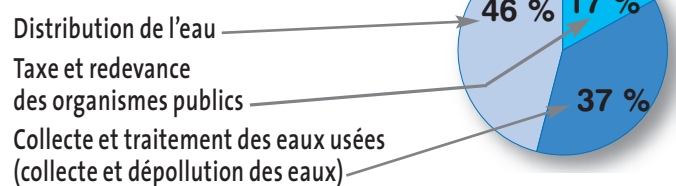
- un contrôle officiel qui relève du ministère de la Santé. Il s'effectue à partir de prélèvements avant traitement et à la sortie de l'installation ainsi que sur les réseaux, sous l'autorité du préfet et de la DDASS (direction départementale des Affaires sanitaires et sociales) ;
- un autocontrôle des exploitants : tout au long du parcours de l'eau jusqu'au compteur, les entreprises du service de l'eau contrôlent la qualité de l'eau qu'elles distribuent et vérifient qu'elle réponde bien aux critères légaux.

Ces deux contrôles conjugués font de l'eau potable l'un des produits alimentaires les mieux surveillés de France.

Comment est fixé le prix de l'eau ?

Le prix de l'eau correspond à un ensemble d'opérations qui concernent à la fois la production de l'eau potable, la distribution, la collecte et le traitement des eaux usées. En France, chaque municipalité ou groupement intercommunal est responsable de la distribution de l'eau sur son territoire. À ce titre, c'est elle qui décide le niveau d'équipement et qui vote le prix.

Quelles sont les composantes d'une facture d'eau ?



Quelques chiffres-clés

- ➔ La pénurie d'eau touche plus de 40 % de la population de la planète.
- ➔ 1,1 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à une eau saine pour répondre à leurs besoins quotidiens de base et 2,6 milliards ne disposent pas d'un système d'assainissement adéquat.
- ➔ Chaque jour, 3 800 enfants dans le monde meurent de maladies liées à un manque d'eau potable et d'hygiène. Dans les pays du tiers-monde, on peut espérer faire :
 - reculer de 2/3 la mortalité infantile en limitant les pollutions de l'eau ;
 - diminuer de moitié le nombre de personnes souffrant de faim en développant l'irrigation dans l'agriculture.

2008 des actions en direction des Cébazaires



“EAU Tu n’es pas nécessaire à la vie, Tu es la Vie. Tu es la plus grande richesse qui soit au monde, et Tu es aussi la plus délicate.”

Antoine de Saint-Exupéry - Terre des hommes

➤ Quel est le prix moyen (hors abonnement) en France du m³ d'eau ?

Selon l'Insee, 3,02 € H.T. en janvier 2008 (pour information, le prix de l'eau à Cébazat est de 2,67 € le m³ H.T.).

➤ Qu'appelle-t-on des eaux usées ?

On distingue deux catégories : domestiques et industrielles. La collecte a pour but de regrouper les eaux usées. L'épuration les nettoie avant de les rejeter en milieu naturel.

➤ Pourquoi la dépollution des eaux usées est-elle un impératif ?

Plus les ressources en eau sont polluées, plus les coûts de traitement sont élevés et plus les techniques de traitement complexes. C'est pourquoi il faut nettoyer les eaux usées afin de limiter au maximum la pollution de nos rivières, lacs et nappes souterraines. Elle répond donc à deux préoccupations essentielles : préserver les ressources en eau, préserver le patrimoine naturel et la qualité de vie.

➤ À quoi servent les stations d'épuration et usine de retraitement d'eau potable ?

L'usine de retraitement d'eau potable sert à produire l'eau que nous consommons. La station d'épuration traite les eaux usées, c'est-à-dire les eaux sales (issues de la vaisselle, lessive, sanitaire...) qui sont rejetées et collectées dans les égouts et les nettoie avant de les évacuer vers le milieu naturel.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un Français sur deux ignore que la production d'eau potable et la dépollution des eaux usées s'effectuent dans deux usines différentes.

(source barème Sofres : C.I.EAU 2007)

✘ **Début septembre, au cours des journées Terroir en fête**, un stand d'animation et de documentation tenu par des agents du CPIE, en présence d'élus, était à votre disposition pour vous informer sur l'écosystème de nos rivières, répondre à toutes vos questions sur la problématique de l'eau, vous apporter des solutions simples et efficaces de votre gestion de l'eau au quotidien.

✘ **Le 24 octobre se tiendra à Sémaphore** la clôture des conférences-débats qui auront eu lieu, au sein de plusieurs communes de l'agglomération clermontoise, sur le thème "Tous acteurs de l'eau". Cette manifestation, gratuite, sera ouverte à tous les Cébazaires.

En première partie de soirée sera projeté un film, d'une quinzaine de minutes, réalisé par Christian Bouchardy, sur le thème : "Gestion des cours d'eau périurbains de l'agglomération (Bédât, Auzon, Tiretaine...)". Ce court-métrage a plusieurs objectifs (ex. : informer et sensibiliser les habitants sur ce patrimoine naturel).



À la suite aura lieu une conférence-débat, en présence de Monsieur Serge Godard, président de Clermont Communauté, d'élus locaux et communautaires, de Christian Bouchardy, de représentants de divers organismes environnementaux (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, direction régionale de l'Environnement Auvergne, Agence de l'eau Loire-Bretagne...).

✘ **L'eau au cœur de notre ville !**

Notre situation géographique, avec le Bédât comme élément structurant de la ville, a toujours conduit les élus de Cébazat à valoriser et respecter l'eau comme une richesse naturelle. Quelques exemples :

- arrosage de la majorité des espaces verts publics par divers systèmes de captage ou puits ;
- utilisation de sondes hydrométriques et de pluviomètres pour la gestion de l'arrosage ;
- installation de jardinières avec réserves d'eau ;
- réalisation d'études pluviométriques sur les terrains de sport permettant de quantifier l'arrosage en fonction de la température.

La municipalité est présente aux côtés des associations et des concitoyens pour participer au nettoyage des rives du Bédât.



Nettoyage des berges du Bédât le 24 mai dernier en présence de la Société de pêche, de citoyens et d'élus.